



CATALOGUE DE FORMATIONS

HANDIT  **IT**

2021

SOMMAIRE

Le mot du Président	Page 3
Les modules spécifiques bailleurs et Promoteurs	
Module 1 : Sensibilisation et Adaptation du patrimoine au Handicap et au vieillissement des locataires	Page 4
Module 2 : Le logement adapté HandiToit, processus d'attribution et cahier des charges technique	Page 5
Module 3 : Approche Technique Globale du logement adapté HandiToit	Page 6
Les modules tous publics	
Module 4 : Prévention des risques liés au maintien à domicile. Sensibilisation et adaptation du logement au Handicap et au vieillissement	Page 7
Module 5 : Accessibilité et confort d'usage du logement adapté label HandiToit	Page 8
Module 6 : Approche Technique Globale du logement adapté HandiToit (Accessibilité et confort d'usage Label HandiToit)	Page 9
Les Ateliers Pratiques HandiToit	
Atelier pratique 1 : Motorisation et automatiser des accès parties communes et logements PMR	Page 10
Atelier pratique 2 : Contrôle et éclairage des accès parties communes et logements PMR	Page 11
Atelier pratique 3 : Sanitaires et cuisines logements PMR	Page 12

LE MOT DU PRESIDENT

L'association HandiToit Provence est née en 2002 de la volonté de personnes handicapées de rendre possible leur choix de vivre seul ou en famille dans un logement adapté à leurs besoins afin de disposer d'une plus grande autonomie.

C'est pour accompagner cette démarche que l'association a développé des compétences au fil des années et s'est dotée de moyens qui se traduisent aujourd'hui par la réalisation de deux actions phares : **la Formule HandiToit** et la **Plateforme Régionale du Logement Adapté**.

Aujourd'hui la réglementation impose dans les constructions neuves, la production de logements accessibles et adaptables. Toutefois à l'usage, nous constatons qu'un grand nombre de personnes en situation de handicap est encore aujourd'hui confronté au mal-logement. C'est pour répondre à ce constat d'urgence, que l'association a développé son **cahier des charges du logement adapté HandiToit** qui, au-delà de la réglementation, intègre des préconisations de confort d'usage assurant ainsi une meilleure qualité de maintien dans le logement. Ce cahier des charges, utilisé par de nombreux bailleurs et promoteurs est devenu une **véritable référence du logement adapté**.

Grâce à son action, à la mise en place de ses différents outils et à une équipe pluridisciplinaire, l'association est devenue un acteur de référence en matière d'accessibilité. Prendre en compte le handicap, le vieillissement de la population et plus globalement les besoins des utilisateurs à tous les stades d'un projet, requiert une maîtrise et une vision sociétale qui optimise la loi sur l'accessibilité du 11 février 2005. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui l'association HandiToit Provence met à disposition, au travers de ses formations et ateliers pratiques, son expérience de terrain.

Contribuer efficacement à la qualité et au confort d'usage des logements adaptés et ainsi améliorer la qualité de vie des personnes fragiles est notre engagement !

Armand Bénichou, Président de l'Association



Sensibilisation et Adaptation du patrimoine au Handicap et au vieillissement des locataires (bailleurs et promoteurs immobilier)

Objectifs pédagogiques

Devenir acteur de la prévention des risques liés au maintien à domicile des personnes fragiles. Être capable de proposer des actions d'améliorations en matière d'accessibilité.

Compétences visées

Être capable d'appréhender les problématiques liées à l'accessibilité, de connaître la réglementation accessibilité et d'analyser les besoins de travaux d'amélioration en fonction des usages,

Contenu de la formation

- **Contexte et enjeux**
- **Les différentes situations de handicap**
 - ✓ Déficience motrice
 - ✓ Déficience cognitive
 - ✓ Déficience auditive
 - ✓ Déficience visuelle
- **La réglementation et le confort d'usage**
 - ✓ La loi du 11/02/2005 et ses évolutions
 - ✓ Rôle de l'association **HandiToit** et son cahier des charges **logement adapté**
 - ✓ Les aides financières mobilisables
- **Mise en situation**
 - ✓ Simulation déficience visuelle
 - ✓ Essai de fauteuil roulant
 - ✓ Parcours de simulation voirie
 - ✓ Présentation d'une simulation de transfert
- **Cas concret**
 - ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés **HandiToit**

Public visé : Gestionnaires locatifs du parc public et privé, services logement..

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel), simulations et cas pratiques

Utils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé USB comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'un jeu de questions/réponses

Prérequis : Aucun prérequis spécifique

Référence : M1

Durée : 7 heures (9h-12h30/ 14h-17h30)

Coût de la formation :
1200€ HT en intra pour 10 participants maximum
250 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :
Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Le logement adapté « HandiToit », processus d'attribution et cahier des charges technique, (bailleurs et promoteurs immobilier)

Objectifs pédagogiques

Garantir la bonne mise en œuvre et le suivi des politiques d'accessibilité dans l'habitat. Intégrer les objectifs liés au cahier des charges du « **logement adapté HandiToit** »

Compétences visées

Être capable d'intégrer le contexte et les objectifs liés à la **convention HandiToit** et de piloter des travaux de construction ou de réhabilitation conformément à la réglementation et aux préconisations du cahier des charges du « **logement adapté HandiToit** »

Contenu de la formation

▪ Contexte et les enjeux liés à l'accessibilité :

- ✓ La convention **HandiToit** et ses enjeux
- ✓ Le processus d'attribution et l'accompagnement **HandiToit**
- ✓ Maîtrise des coûts et respect du référentiel

▪ La réglementation et le confort d'usage

- ✓ La loi du 11/02/2005 et de ses évolutions
- ✓ Le référentiel **logement adapté HandiToit**

▪ Approche technique du logement adapté au travers du référentiel HandiToit

- ✓ Les cheminements extérieurs
- ✓ Les stationnements collectifs et SAS,
- ✓ Parties communes extérieures et intérieures
- ✓ Salle d'eau, cuisine, wc, chambre (unité de vie)
- ✓ Terrasse, loggia, balcon
- ✓ Dispositifs de commande

▪ Atelier et mise en situation

- ✓ Application des connaissances acquises à un projet sur plans
- ✓ Utilisation de la grille d'identification logement accessible **HandiToit**
- ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés **handiToit**

Public visé : Intervenants technique du parc public et privé

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel), simulations et cas pratiques

Utils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé USB comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'un projet sur plans

Prérequis : Connaissance du cadre bâti et avoir participé au module M1

Référence : M2

Durée : 7 heures (9h-12h30/ 14h-17h30)

Coût de la formation :

1200€ HT en intra pour 10 participants maximum

250 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :

Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Approche Technique Globale du logement adapté Handitoit (bailleurs et promoteurs immobilier)

Objectifs pédagogiques

Garantir la bonne mise en œuvre et le suivi des politiques d'accessibilité dans l'habitat. Intégrer les objectifs liés au cahier des charges du « **logement adapté Handitoit** »

Compétences visées

Être capable d'intégrer le contexte et les objectifs liés à la convention Handitoit et de piloter des travaux de construction ou de réhabilitation conformément à la réglementation et aux préconisations du cahier des charges du « **logement adapté Handitoit** »

Contenu de la formation

- **Contexte et les enjeux liés à l'accessibilité :**
 - ✓ La **convention Handitoit** et ses enjeux
- **Les différentes situations de handicap**
 - ✓ Déficience motrice
 - ✓ Déficience cognitive
 - ✓ Déficience auditive
 - ✓ Déficience visuelle
- **Mise en situation**
 - ✓ Simulation déficience visuelle
 - ✓ Essai de fauteuil roulant
 - ✓ Parcours de simulation voirie
 - ✓ Présentation d'une simulation de transfert
- **La réglementation et le confort d'usage**
 - ✓ La loi du 11/02/2005 et de ses évolutions
 - ✓ Le référentiel **logement adapté Handitoit**
- **Approche technique détaillée du logement adapté au travers du référentiel Handitoit**
- **Atelier et mise en situation**
 - ✓ Application des connaissances acquises à un projet sur plans
 - ✓ Utilisation de la grille d'identification logement accessible **Handitoit**
 - ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés **Handitoit**

Public visé : Intervenants technique du parc public et privé

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel), simulations et cas pratiques

Outils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé usb comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'un projet sur plans

Prérequis : Connaissance du cadre bâti

Référence : M3

Durée : 14 heures / 2 journées
(9h-12h30 / 14h-17h30)

Coût de la formation :
2000€ HT en intra pour 10 participants maximum
450 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :
Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Prévention des risques liés au maintien à domicile. Sensibilisation et adaptation du logement au Handicap et au vieillissement

Objectifs pédagogiques

Devenir acteur de la prévention des risques liés au maintien à domicile des personnes fragiles. Pouvoir comprendre et analyser les demandes et besoins des différents interlocuteurs et proposer des actions d'amélioration en matière d'accessibilité.

Compétences visées

Être capable de comprendre l'intérêt de la prévention, d'identifier des situations à risques lié au logement, de faire remonter l'information aux bons interlocuteurs.

Contenu de la formation

- **Contexte et enjeux**
 - ✓ La maîtrise du risque
 - ✓ Connaissance des acteurs
- **Les différentes situations de handicap**
 - ✓ Déficience motrice
 - ✓ Déficience cognitive
 - ✓ Déficience auditive
 - ✓ Déficience visuelle
- **La réglementation et le confort d'usage**
 - ✓ La loi du 11/02/2005 et ses évolutions
 - ✓ Rôle de l'association HandiToit et son cahier des charges **logement adapté**
 - ✓ Les aides financières mobilisables
- **Mise en situation**
 - ✓ Simulation déficience visuelle
 - ✓ Essai de fauteuil roulant
 - ✓ Parcours de simulation voirie
 - ✓ Présentation d'une simulation de transfert
- **Cas concret**
 - ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés HandiToit

Public visé : Professionnels du secteur médico-social, du maintien à domicile, du bâtiment, de l'immobilier, gestionnaires....

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel), simulations et cas pratiques

Outils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé usb comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'un jeu de questions/réponses

Prérequis : Aucun

Référence : M4

Durée : 7 heures / 1 journée
(9h-12h30 / 14h-17h30)

Coût de la formation :
1200€ HT en intra pour 10 participants maximum
250 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :
Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Accessibilité et confort d'usage du logement adapté Label HandiToit

Objectifs pédagogiques

Pouvoir proposer des travaux de rénovation ou de construction de **logements adaptés** au handicap et vieillissement. Intégrer les objectifs liés au cahier des charges du **label HandiToit**.

Compétences visées

Etre capable de proposer des offres de travaux en lots isolés, bouquet de travaux ou offre globale, dans le respect de la réglementation et du confort d'usage du **label HandiToit**.

Contenu de la formation

- **Contexte et enjeux**
 - ✓ Le marché et les différents acteurs
 - ✓ La démarche HandiToit
- **La réglementation et le confort d'usage**
 - ✓ La loi du 11/02/2005 et ses évolutions
 - ✓ Le référentiel **logement adapté HandiToit**
- **Approche technique du logement adapté au travers du référentiel HandiToit**
 - ✓ Les cheminements extérieurs
 - ✓ Les stationnements collectifs et SAS,
 - ✓ Parties communes extérieures et intérieures
 - ✓ Salle d'eau, cuisine, wc, chambre (unité de vie)
 - ✓ Terrasse, loggia, balcon
 - ✓ Dispositifs de commande et domotique
- **Atelier et mise en situation**
 - ✓ Application des connaissances acquises à un projet sur plans
 - ✓ Utilisation de la grille d'identification logement accessible HandiToit
 - ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés HandiToit

Public visé : Professionnels du secteur médico-social, du maintien à domicile, du bâtiment, de l'immobilier, gestionnaires....

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel), simulations et cas pratiques

Outils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé usb comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'un projet sur plans

Prérequis : Connaissance du cadre bâti. Avoir participé au module M3 ou équivalent (sensibilisation handicap, Handibat, Pros de l'accessibilité..)

Référence : M5

Durée : 7 heures / 1 journée (9h-12h30 / 14h-17h30)

Coût de la formation :
1200€ HT en intra pour 10 participants maximum
250 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :
Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Approche Technique Globale du logement adapté Handitoit (Accessibilité et confort d'usage Label Handitoit)

Objectifs pédagogiques

Pouvoir comprendre et analyser les demandes et besoins des différents interlocuteurs . Pouvoir proposer des travaux de rénovation ou de construction de **logements adaptés** au handicap et vieillissement. Intégrer les objectifs liés au cahier des charges du **label HandiToit**.

Compétences visées

Être capable de comprendre l'intérêt de la prévention, d'identifier des situations à risques. Etre capable de proposer des offres de travaux en lots isolés, bouquet de travaux ou offre globale, dans le respect de la réglementation et **du confort d'usage du label HandiToit**.

Contenu de la formation

- **Contexte et enjeux**
 - ✓ La **démarche HandiToit** et ses enjeux
- **Les différentes situations de handicap**
 - ✓ Déficience motrice
 - ✓ Déficience cognitive
 - ✓ Déficience auditive
 - ✓ Déficience visuelle
- **Mise en situation**
 - ✓ Simulation déficience visuelle
 - ✓ Essai de fauteuil roulant
 - ✓ Parcours de simulation voirie
 - ✓ Présentation d'une simulation de transfert
- **La réglementation et le confort d'usage**
 - ✓ La loi du 11/02/2005 et de ses évolutions
 - ✓ Le référentiel **logement adapté HandiToit**
 - ✓ Les aides financières mobilisables
- **Approche technique détaillée du logement adapté au travers du référentiel HandiToit**
- **Atelier et mise en situation**
 - ✓ Application des connaissances acquises à un projet sur plans
 - ✓ Utilisation de la grille d'identification logement accessible **HandiToit**
 - ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés **HandiToit**

Public visé : Professionnels du secteur médico-social, du bâtiment, de l'immobilier, gestionnaires....

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel), simulations et cas pratiques

Outils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé usb comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'un projet sur plans

Prérequis : Connaissance du cadre bâti.

Référence : M6

Durée : 14 heures / 2 journées (9h-12h30 / 14h-17h30)

Coût de la formation :

2000€ HT en intra pour 10 participants maximum

450 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :

Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Atelier Pratique I

Motorisation et automatisation des accès parties communes et logements PMR

Objectifs pédagogiques

Apporter les connaissances produits et les retours d'expériences terrain sur les produits spécifiques adaptés aux **Personnes à Mobilité Réduite** dans le but d'améliorer la qualité des travaux réalisés et de maîtriser les coûts de maintenance,

Compétences visées

Etre capable d'identifier, proposer, prescrire et éventuellement mettre en œuvre les produits adaptés à la réglementation et au **cahier des charges HandiToit**

Contenu de la formation

- **Contexte et enjeux**
- **La réglementation et le confort d'usage**
 - ✓ La loi du 11/02/2005 et ses évolutions
 - ✓ Les exigences techniques du référentiel **logement adapté HandiToit**
- **Motorisation et automatisation**
 - ✓ Portes d'accès des parties communes et du logement
 - ✓ Fenêtres et volets
 - ✓ Plateformes relevables
- **Atelier pratique**
 - ✓ Présentation de produits adaptés en partenariat avec des industriels
 - ✓ Etude de cas avant/après
 - ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés HandiToit

Public visé : Professionnels du bâtiment, bailleurs et promoteurs publics et privés, professionnels de l'immobilier ,gestionnaires....

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel), simulations et cas pratiques

Outils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé usb comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'une étude de cas

Prérequis : Connaissance du cadre bâti.

Référence : AP I

Durée : 7 heures / 1 journée (9h-12h30/ 14h-17h30)

Coût de la formation :
1200€ HT en intra pour 10 participants maximum
250 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :
Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Atelier Pratique 2

Contrôle et éclairage des accès parties communes et logements PMR

Objectifs pédagogiques

Apporter les connaissances produits et les retours d'expériences terrain sur les produits spécifiques adaptés aux **Personnes à Mobilité Réduite** dans le but d'améliorer la qualité des travaux réalisés et de maîtriser les coûts de maintenance,

Compétences visées

Etre capable d'identifier, proposer, prescrire et éventuellement mettre en œuvre les produits adaptés à la réglementation et au cahier des charges HandiToit

Contenu de la formation

- **Contexte et enjeux**
- **La réglementation et le confort d'usage**
 - ✓ La loi du 11/02/2005 et ses évolutions
 - ✓ Les exigences techniques du référentiel **logement adapté HandiToit**
- **Contrôle d'accès**
 - ✓ Vidéophones
 - ✓ Interphones
 - ✓ Dispositifs de commande
 - ✓ Télécommandes
- **Eclairage**
 - ✓ Détection automatique
 - ✓ Chemins lumineux
- **Atelier pratique**
 - ✓ Présentation de produits adaptés en partenariat avec des industriels
 - ✓ Etude de cas avant/après
 - ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés HandiToit

Public visé : Professionnels du bâtiment, bailleurs et promoteurs publics et privés, professionnels de l'immobilier ,gestionnaires....

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel), simulations et cas pratiques

Outils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé usb comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'une étude de cas

Prérequis : Connaissance du cadre bâti.

Référence : AP 2

Durée : 7 heures / 1 journée (9h-12h30/ 14h-17h30)

Coût de la formation :
1200€ HT en intra pour 10 participants maximum
250 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :
Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Atelier Pratique 3 Sanitaires et cuisines logements PMR

Objectifs pédagogiques

Apporter les connaissances produits et les retours d'expériences terrain sur les produits spécifiques adaptés aux **Personnes à Mobilité Réduite** dans le but d'améliorer la qualité des travaux réalisés et de maîtriser les coûts de maintenance,

Compétences visées

Etre capable d'identifier, proposer, prescrire et éventuellement mettre en œuvre les produits adaptés à la réglementation et au **cahier des charges HandiToit**

Contenu de la formation

- **Contexte et enjeux**
- **La réglementation et le confort d'usage**
 - ✓ La loi du 11/02/2005 et ses évolutions
 - ✓ Les exigences techniques du référentiel **logement adapté HandiToit**
- **Sanitaires et cuisines logements PMR**
 - ✓ Cuvettes WC
 - ✓ Receveurs
 - ✓ Siphons de sol
 - ✓ Lavabos et éviers réglables
 - ✓ Mitigeurs
- **Atelier pratique**
 - ✓ Présentation de produits adaptés en partenariat avec des industriels
 - ✓ Etude de cas avant/après
 - ✓ Visite virtuelle d'appartements adaptés HandiToit

Public visé : Professionnels du bâtiment, bailleurs et promoteurs publics et privés, professionnels de l'immobilier ,gestionnaires....

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques (textes législatifs, référentiel, simulations et cas pratiques)

Outils pédagogiques : Diaporamas, textes législatifs, clé usb comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Modalités et indicateurs d'évaluation : évaluation des acquis au travers d'une étude de cas

Prérequis : Connaissance du cadre bâti.

Référence : AP 3

Durée : 7 heures / 1 journée (9h-12h30/ 14h-17h30)

Coût de la formation :

1200€ HT en intra pour 10 participants maximum

250 € HT en inter par participant (minimum 5 participants)

N° d'agrément : 93131702813

Contact :

Pascal CARREZ / pc-dev@handitoit.org / 07 64 79 16 19

Calendrier Prévisionnel des formations Interentreprises 2021

MODULES BAILLEURS/ PROMOTEURS

M1	Sensibilisation et Adaptation du patrimoine au Handicap et au vieillissement des locataires	Mardi 14 septembre 1 Journée
M2	Le logement adapté « <u>HandiToit</u> », processus d'attribution et cahier des charges technique	Mardi 21 septembre 1 Journée
M3	Approche Technique Globale du logement adapté <u>Handitoit</u> (M1+M2)	Mardi 28 et Mercredi 29 septembre 2 Journées

MODULES TOUT PUBLIC

M4	Prévention des risques liés au maintien à domicile. Sensibilisation et adaptation du logement au Handicap et au vieillissement	Mardi 5 octobre 1 Journée
M5	Accessibilité et confort d'usage du logement adapté Label <u>HandiToit</u>	Mardi 12 octobre 1 Journée
M6	Approche Technique Globale du logement adapté <u>Handitoit</u> (M4+M5)	Mardi 19 et mercredi 20 octobre 2 Journées

ATELIERS PRATIQUES

AP1	Motorisation et automatisation des accès parties communes et logements PMR	Mardi 26 octobre 1 Journée
AP2	Contrôle et éclairage des accès parties communes et logements PMR	Mardi 2 novembre 1 Journée
AP3	Sanitaires et cuisines logements PMR	Mardi 9 novembre 1 Journée